



*Comité départemental de Sport boules  
de la Côte d'Or*



*Boulodrome municipal Chauffour, 14 rue Léon Mauris 21000 Dijon*

*<http://cbd21.sportsregions.fr/>*

*[cbd21@laposte.net](mailto:cbd21@laposte.net)*



**Compte-rendu de la réunion du Comité directeur du lundi 16 mai 2022 à 19 h.  
Réunion en visioconférence.**

**Présents :** Jean-Claude Fontaine (Beaune), Louis Lanni (Auxonne, président), Edouard Chastrusse (Talent, président délégué), Alain Theyssier (Chenôve, membre), Alain Vorillion (BLS Dijon), Rémy Prost (Auxonne), Jean-François Reveane (Nuits-Saint-Georges), Didier Veyssière (Seurre), Denis Blanc (Chenôve).

**Excusés :** Carole Faivre (Auxonne, secrétaire), Gérard Dumont (Sainte-Colombe)

**Absents :** Madeleine Lambert (Talent, trésorière), Maria Rigo (BLS Dijon).

Secrétaire de séance : Louis Lanni

Début de la réunion : 19 h.

**A l'ordre du jour :**

- le point sur les licences.
- championnats départementaux.
- les AS 3e et 4e D.
- défraiement de joueurs et joueuses aux différents championnats régionaux.
- point sur les subventions FDVA et ANS (PSF) 2021 et 2022.
- séance Raffa Volo
- la réforme M3
- dates des concours propagandes et nationaux
- achat buts marqués « Sport boules Côte d'Or 21
- facture volets club
- Questions diverses

**- 1 - Le point sur les licences.**

A ce jour 193 licences ont été éditées (175 en 2020-2021) :

- SEURRE : 18 (19 en 2020-2021)
- STE COLOMBE : 5 (3 en 2020-2021)
- TALANT : 16 (15 en 2020-2021)
- BLS Dijon : 19 (en 2020-2021)
- AUXONNE : 40 (41 en 2020-2021)

- CHENOVE : 58 (45 en 2020-2021)

- BEAUNE : 21 (24 en 2020-2021)

- NUITS : 16 (16 en 2020-2021)

Le chiffre de 175 de la saison dernière a été largement dépassé.

## **- 2 - Championnats départementaux.**

### **SIMPLE M4-M3**

Organisé par la BLS Dijon, le simple départemental s'est déroulé au boulodrome de Dijon avec 24 joueurs en M4 et seulement 7 en M3. En M4, Loubet (Beaune) et Robelin (Chenove) sont respectivement champion et vice-champion de Côte d'Or et se qualifient pour le régional à Auxerre (89). En M3, Saraiva et Tournissoux d'Auxonne sont respectivement champion et vice-champion et se qualifient pour le régional à Valdoie (90).

### **DOUBLE -M4-M3**

Organisé par la boule auxonnaise, le double départemental s'est déroulé au terrain stabilisé de la Croix des Sarrasins avec 12 équipes en M4 et 11 en M3. En M4, Poncin (Talent) et Lanni (Auxonne) sont respectivement champion et vice-champion de Côte d'Or et se qualifient pour le régional à Talent (21), ils seront accompagnés par Loubet (Beaune) vainqueur de la petite finale.

En M3, Lety (Chenove) et Prouvensier (Auxonne) sont respectivement champion et vice-champion de Côte d'Or et se qualifient pour le régional à Talent (21), ils seront accompagnés par Melocco (Auxonne) vainqueur de la petite finale.

### **VETERANS**

Il sera organisé le 16 mai à Seurre. Début des parties à 8 h. Repas à Saint-Jean-de-Losne.

### **DOUBLE MIXTE**

Déjà six équipes inscrites pour le 29 mai à Saint-Florentin.

### **QUADRETTE FEDERAL**

Il sera organisé à Beaune le 19 juin. Le club de Beaune reçoit également le championnat de France vétérans FSCF (fédération sportive et culturelle de France) les 8 et 9 juin.

## **- 3 - Les AS 3e et 4e D.**

La compétition s'est terminée par une rencontre entre Chenove et Auxonne, invaincus après 4 journées.

Aussi, le match s'est terminée par une nette victoire des Auxonnais 24 à 16 sans vraiment livrer un gros combat ...

Auxonne devait donc représenter la Côte d'Or à Nevers face à la Nièvre et l'Yonne (forfait) le dimanche 15 mai. Malheureusement, le Covid est passé par là et Auxonne n'a pas pu se présenter à Nevers. Les demandes de report de match (le jeudi de l'ascension ou le week-end du simple régional) ayant été refusées (apparemment tous occupés ces jours là ....?! nous pas ?!), la Côte d'Or n'a donc pas été représentée (merci aux clubs de la Nièvre ...).

Triste fin des AS pour la Côte d'Or et pour Auxonne !

Aussi, il a été décidé qu'aucun club Côte d'Or ne recevra le vainqueur de ce championnat de Bourgogne (de la Nièvre) pour le tour suivant face à la Franche-Comté.

## **- 4 - Défraiement des joueurs et joueuses aux différents championnats régionaux.**

Pour cette saison 2021-2022, les finances vont permettre d'aider financièrement nos représentants aux différents championnats régionaux. Aussi il a été décidé de donner 0,15€ par km (en limitant au maximum le nombre de véhicules) ainsi que la somme de 15€ pour un repas par

joueur ou joueuse. Ces sommes seront versées par virement sur le compte des clubs qui les redonneront à leurs joueurs qualifiés.

Nota : nous attendons de connaître le montant des aides distribuées par la Ligue pour les qualifiés aux France.

#### **- 5 – Le point sur les subventions FDVA et ANS (PSF) 2021 et 2022.**

Les comptes rendus financiers du FDVA 2021 et des PSF 2021 ont été transmis exceptés le projet bou'l'entreprise qui est reporté pour l'année 2022.

Une demande de subvention FDVA 2022 de 2500 € a été transmise avec une action : « accès à la pratique du sport-boules par des personnes en situation de handicap »

Trois demandes de subvention ANS (PSF) ont été transmises pour trois actions : coupe de Côte d'Or, perfectionnement féminines et week-end sport-boules au féminin pour un montant total de 4 000€.

#### **- 6 - Séance découverte Raffa Volo**

Une séance découverte Raffa Volo aura lieu le mardi 31 mai à 18 h à la BLSL, au boulodrome de l'Etoile avec la présence de Thierry Mahoudeau. Ce même jour aura lieu le premier tour du master de la BLSL.

#### **- 7 - La réforme M3 (extrait CR réunion ligue)**

##### **- Objectifs**

1. Donner une importance sportive aux joueurs de M3 avec des « concours dédiés » au sein de leur Ligue
2. Double chance de qualification au Championnat de France
  - 1 par les « concours dédiés »
  - 1 par le fédéral
3. Permettre l'ascension à la M2 par équipe et non par points.

##### **Le projet**

À compter de la prochaine saison, il sera possible de déclarer une équipe en M3 avec 3 joueurs minimum d'une même AS/ESB pour disputer les 5 concours dédiés organisés au niveau de la ligue ou du Comité sportif.

Sur ces compétitions, seules les équipes déclarées participeront, l'équipe peut être complétée par 1 à 3 «jokers» (complément d'équipe) de l'AS/ESB qui pourront par ailleurs évoluer avec d'autres équipes de l'AS/ESB. Ces jokers peuvent être des joueurs de 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> division.

Le nombre de qualifiés quadrettes M3 reste le même au total sur chaque LBR/CS, mais charge aux LBR/CS de répartir les places qualificatives entre les concours dédiés dont elles ont la charge et le ou les fédéraux régionaux. Les LBR/CS ont l'obligation de proposer les 2 modes de qualification.

Les équipes qui terminent dans les premières places du classement (nombre défini par la LBR ou CS), se qualifient directement au championnat de France quadrettes M3 et accèdent en M2.

Les joueurs qui ne seront pas retenus dans l'équipe qualifiée au championnat de France par les concours dédiés pourront se monter librement pour le fédéral.

Pour la première saison d'application, il est proposé que l'accession en M2 se fasse sur la base du volontariat.

Le nombre de qualifiés quadrettes M3 reste le même au total sur chaque LBR/CS, mais charge aux LBR/CS de répartir les places qualificatives entre les concours dédiés dont elles ont la charge et le ou les fédéraux régionaux. Les LBR/CS ont l'obligation de proposer les 2 modes de qualification.

Mise en pratique

- Équipe formée AS ou ESB

Peut-être voir une négociation par Ligue (uniquement dans certaines ligues)

- 3 joueurs de base, déclaration facile au préalable
- 2 joueurs obligatoires sur le terrain lors des « concours dédiés »
- Possibilité de compléter avec des joueurs de M4
- Attention : 1 joueur déclaré dans une équipe ne peut pas compléter une autre équipe
- Équipe engagée sous le nom de l'AS ou ESB
- Aide ou subvention possible car dénomination Nat 3 au lieu de M3
- Le nombre et le mode pour la montée en M2 sera vu en même temps que la réforme M2

### **Déroulement de la compétition**

- 5 « concours dédiés » par Ligue
- Dates fixées par la FFSB
- Points pour ces « concours dédiés » seront fixés par la FFSB
- Engagement de participation aux 5 concours
- Poules ou groupes : en fonction du nombre de participants
- Les Ligues, sous couvert de la FFSB, seront libres de choisir
- Faire les « concours dédiés »
- Faire les « concours dédiés » et des fédéraux
- Faire seulement des fédéraux
- Pour la saison 2022-2023, on repart sur les mêmes bases de qualifiés

Les Ligues devront tenir informée la FFSB pour l'homologation des qualifiés, le suivi et le déroulement de leurs concours.

### **Discussion autour du projet :**

François Lardy : « ce projet est donc à mettre en place au niveau de la Ligue BFC. Le nombre de qualifiés pour le France M3 restant le même, c'est à dire 5 (sans le CSB 71) : je propose de garder 4 qualifiés en concours fédéraux, 1 dans le 21, 1 Jura, 1 District et 1 Nièvre-Yonne, la 5e place étant réservée au qualifié après les cinq concours dédiés ».

### Nombre d'équipes déclarées potentielles au sein de la Ligue BFC

- **21 : 2 ?**
- **39 : 2 ?**
- **89 : 1 ?**
- **58 : 0**
- **District : 2 ? (1 sûre et une selon montées en M3)**

Le CSB 71 gère ses équipes M3 déclarées.

Prévisions des dates et lieux des concours dédiés aux équipes déclarées :

- 5-6 novembre dans le 39
- 3-4 décembre dans le 21
- 21-22 janvier dans le district
- 18-19 février dans le 21
- 4-5 mars dans le district

Ces dates ont été fixées conformément aux dates proposées au calendrier 2022-2023 de la Fédération, reste les lieux à définir dans chaque CBD.

Propositions d'équipes par les CBD : **avant le 15 septembre.**

## **- 8 - Dates des concours propagande et nationaux**

Propagandes (propositions) :

- Beaune : 16Q par poules le 27 novembre 2022
  - BLS Dijon : 32 D le 14 janvier et 16Q le 15 janvier 2023
- National : Chenove les 18-19 février ou 4 et 5 mars 2023

## **- 9 - Achat buts marqués « Sport boules Côte d'Or 21 »**

150 but gravés Sport boules Côte d'Or 21 ont été achetés pour 1€ pièce. Les clubs désirant en acheter contacteront Louis LANNI . Les buts sont revendus au prix d'achat (1 €).

## **- 10 - Facture volets club**

Cette saison une facture volets club de 600 € a été adressée au CBD (20€ par licence club utilisée, soit 30x20€). Les clubs d'Auxonne et Chenove sont concernés et transmettront au CBD leur nombre de licenciés ayant joué en club sportif lors de la saison 2021-2022. Le CBD établira alors une facture pour chaque club.

## **11 – Questions diverses**

- Formation arbitre : Didier Veyssière souhaite suivre une formation arbitre. Un autre joueurs est également intéressé à Auxonne. Louis LANNI se renseignera sur les dates et lieux des prochains stages.

Fin de réunion à 21 h

Prochaine réunion le 20 juin à 19 h.

Louis LANNI  
Président du Comité départemental  
de sport boules de Côte d'Or